

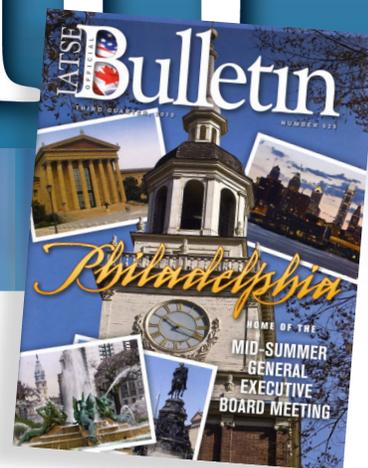
IATSE OFFICIEL Bulletin

TROISIÈME TRIMESTRE 2010 NUMÉRO 629

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB

Impliquez-vous ! L'inaction a des conséquences graves



AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver, au Paris Las Vegas, 3655 Las Vegas Boul. South, Las Vegas, NV 89109 à partir de 10 h 00 AM le lundi 24 janvier 2011 jusqu'au vendredi 28 janvier 2011. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Paris Las Vegas en appelant directement à l'hôtel au numéro 877 796-2096 ou 800 722-5597. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 149 \$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié, vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

La date limite pour réserver est fixée au 31 décembre 2010.

Confrères et consœurs, j'attire votre attention sur la nécessité d'agir politiquement et de vous impliquer, deux gestes de première importance pour s'assurer que des candidats pro travailleurs soient élus au gouvernement. En 2008, nous avons célébré la victoire lors de l'élection du président Obama. Pour nous, cela signifiait un rapprochement, à la fois avec la Maison Blanche et aussi avec un Congrès dorénavant favorable aux familles et aux organisations de travailleurs grâce à des majorités démocrates à la Chambre et au Sénat.

L'histoire américaine nous rappelle que chacun des présidents a dû affronter des défis énormes. Ce n'est pas différent pour le président Obama. En fait, ses défis sont probablement plus importants que ceux d'autres présidents qui l'ont précédé. Il a dû affronter deux guerres simultanées, il a hérité d'une économie plombée par un taux de chômage élevé et un déficit national énorme. Il doit faire face à un électorat frivole et à la partisanerie qui s'amplifie. Hors de tout doute, nous avons connu des temps extrêmement difficiles lors des deux dernières années. Même si nous n'avons pas encore obtenu des résultats à la hauteur de nos efforts, la présente administration travaille davantage pour les travailleurs et les travailleuses de ce pays que toutes celles qui ont précédé depuis bien des années. Cette administration aura aussi le mérite d'avoir accompli beaucoup de choses dans un contexte très politique et très partisan. La réforme des soins de santé a été promulguée et, au moment opportun, elle aidera le système à mieux fonctionner pour tout le monde. La loi *Lily Ledbetter* garantissant des salaires équitables a été signée l'année dernière et elle garantit des recours aux travailleurs qui subissent de la discrimination salariale. (*Lily Ledbetter* s'était rendu compte, après 19 années de services chez Good Year, qu'elle était rémunérée 20 % de moins que les hommes. Une bataille de plus de dix ans a suivi, jusqu'en Cour suprême, pour enfin mener à l'adoption du *Lily Ledbetter Fair Pay Act*). La réforme de la loi sur les institutions financières (la réforme Dodd-Frank à Wall Street et la loi sur la protection du consommateur) destinée à

protéger les consommateurs face aux politiques abusives des banques et la loi permettant des incitations à l'embauche pour améliorer l'emploi ne sont que quelques-unes des lois qui profiteront directement aux membres de l'IA. Les nominations à la Cour suprême de Sonia Sotomayor et Helen Kagen, par le président Obama, sont tout aussi favorables aux travailleurs.

Les nominations, par Obama, des membres Craig Becker et Mark Pearce au Bureau national des relations de travail ont enfin permis à ce Bureau de fonctionner à pleine capacité depuis deux ans. Les membres de l'organisme ont agi promptement pour éliminer les retards dans les causes qui étaient pendantes à leur arrivée à Washington. Nous sommes sûrs que ce Bureau mettra en place de nouvelles règles pour améliorer la loi nationale sur les relations de travail et garantir un rapport de force plus équitable entre les travailleurs et les employeurs. Enfin une première lueur d'espoir pour le monde du travail depuis plus de dix ans.

La réglementation mise en branle, par la secrétaire du travail Hilda Solis et son équipe, au département du travail des États-Unis a profité à notre syndicat international et surtout à nos sections locales. Nous espérons que le département s'attaquera de façon prioritaire à l'usage abusif du statut de travailleur indépendant pratiqué par des employeurs sans scrupules.

Suite à la page 4



Lancement d'une nouvelle initiative

Dans la foulée de nos efforts pour améliorer la communication entre l'Internationale et ses membres et pour réaliser notre engagement de réduire notre impact négatif sur l'environnement, nous lançons une nouvelle initiative de messagerie électronique pour les membres de l'IATSE.

Cette initiative de messagerie électronique pour les membres aura deux avantages majeurs. Premièrement, elle va satisfaire nos membres qui désirent voir réduire le volume de papier qu'ils reçoivent par la poste. Le nouveau système va nous permettre d'acheminer numériquement les différentes publications de l'Internationale comme le Bulletin officiel et le *Hollywood Organiser*. Le deuxième avantage permettra à l'Internationale de communiquer avec ses membres de façon beaucoup plus rapide et directe par rapport à l'utilisation actuelle de la poste.

Adhérer à cette nouvelle initiative est très simple. Sur le côté gauche de la page d'accueil du site internet de l'Internationale on trouve un nouveau lien intitulé « Email Subscriptions ». Une fois que vous aurez sélectionné ce lien vous serez guidés à travers un processus d'enregistrement simple qui vous demandera votre nom, votre adresse électronique, le numéro de votre section locale de même que votre année de naissance. Cette quantité limitée d'informations est requise pour que le système puisse confirmer que vous faites partie de la liste des membres de la base de données de l'Internationale. On vous demandera ensuite de créer un mot de passe personnel pour compléter l'enregistrement. Vous pourrez ensuite ajuster vos paramètres d'abonnement électronique et choisir les documents que vous désirez recevoir électroniquement. Les sélections peuvent être changées en tout temps en allant sur le site de l'Internationale et en sélectionnant « Email Subscriptions ».

Comme alternative à l'enregistrement des membres, sur une base individuelle, nous allons aussi demander aux sections locales de faire parvenir à l'Internationale les adresses de messagerie électronique de leurs membres. Les membres qui ne se seront pas encore enregistrés individuellement recevront un message de l'Internationale les avisant que leur section locale a fait parvenir leur adresse de messagerie électronique au Bureau général et que s'il veut participer ils n'auront qu'à sélectionner un lien dans le message qui les guidera vers le même processus d'enregistrement qui est disponible pour les membres individuellement.

Que vous vous inscriviez en tant qu'individu ou à travers le processus d'enregistrement précité, aucun membre ne sera inscrit au service de communication électronique sans son consentement. Si vous ne faites rien vous continuerez de recevoir toutes les communications et toutes les publications en format papier.

Combinée à la base de données en ligne des membres, qui est déjà utilisée par nos sections locales, cette nouvelle initiative de messagerie électronique est une autre étape dans la modernisation continue de la communication entre l'Internationale, ses sections locales et ses membres. Je vous encourage à vous inscrire dès aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT LOEB EN VISITE AU QUÉBEC

À Montréal, le 26 mai dernier, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) Michel Arsenault et le président de l'Internationale Matthew Loeb ont profité d'une visite des plateaux de tournage de la production américaine « Immortals (Dawn of War) », dans les studios de Mel's Cité du cinéma, pour approuver l'initiative du gouvernement du Québec qui vise à assurer la paix au travail dans cette industrie.



De gauche à droite, Rick Perotto et Christian Lemay, section locale 667, Claude Tardif, conseiller légal au Québec, Paul Taylor, représentant international, Michel Arsenault, président de la FTQ, Daniel Bourcier, Fond de solidarité de la FTQ, le président international de l'IATSE Matthew Loeb, Robert Charpentier, Fond de solidarité, John Lewis, vice-président international et directeur des affaires canadiennes, Michel Charron, section locale 514, Brian Baker, DGC, Louis Marion, président de la section locale 514, Raymond Guardia, ACTRA et Jeff Waxman, producteur.

AFFAIRES CANADIENNES

Le rapport sur la dernière réunion du Bureau général de direction de l'IATSE est volumineux ; il occupe à lui seul 42 pages dans le Bulletin officiel. Même en se concentrant uniquement sur le contenu des Affaires canadiennes nous avons du résumer certains passages.

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, la déléguée du CLC Kelly Moon, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Barny Haines, Julia Neville et Paul Taylor, le représentant spécial Rick Perotto, la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon et le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général.

Sections locales du Québec

Après huit années de négociations, une médiation et un premier contrat décrété par un arbitre, la section locale 56 (scène-Montréal) a finalement signé une entente avec le Centre Pierre Péladeau. Les procédures étaient rendues difficiles suite à la menace de l'employeur de congédier ses chefs de départements pour permettre à des producteurs de l'extérieur de fournir leur propre main d'oeuvre dans cette salle. Finalement, la nouvelle entente comporte des améliorations significatives des salaires et des bénéfices et elle garantit les emplois des chefs de départements, mais la direction conserve encore une certaine flexibilité qui permet aux producteurs d'utiliser leur propre main d'oeuvre. Le contrat a été accepté à l'unanimité.

Le vice-président international John Lewis et le représentant international Paul Taylor ont par ailleurs mentionné que la section locale avait aussi réussi à accréditer environ 25 employés de scène qui travaillent pour Initiascène dans plusieurs salles de la municipalité régionale de Thérèse-de-Blainville (une banlieue au nord de Montréal) ; des lieux de différentes capacités allant de 800 places jusqu'à des salles plus petites et incluant des endroits opérés par l'employeur dans la municipalité. Le représentant Taylor a été nommé pour aider la section locale dans ces négociations.

La section locale a aussi fait l'acquisition d'un nouveau bureau en avril 2010 à Montréal ; un investissement pour l'avenir qui diminue du même coup les frais de location.

RÉUNION DU BUREAU GÉNÉRAL DE DIRECTION - SHERATON PHILADELPHIA CITY CENTER HOTEL - 2 AU 6 AOÛT 2010



Dans l'ordre habituel : le représentant international, Paul Taylor, la déléguée du CLC Kelly Moon, l'assistant du président Sean McGuire, les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, la représentante internationale Julia Neville, la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon, le représentant spécial Rick Perotto, le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein et le représentant international Barny Haines.

Le vice-président international John Lewis et le représentant international Paul Taylor ont expliqué que la section locale 262 avait récemment accrédité un groupe d'employés, préposés à l'accueil, au Centre Pierre Péladeau de Montréal. Cette accréditation est importante puisque c'est la première fois que la section locale accrédite un groupe de préposés à l'accueil dans une salle de spectacle. Jusqu'à maintenant elle avait syndiqué cette catégorie d'employés uniquement dans les salles de cinéma. En concluant que la section locale 262 était une unité de négociation appropriée (par opposition à d'autres syndicats réclamant la juridiction), le Tribunal du travail du Québec a tenu compte du désir de ces employés de faire partie du même syndicat que les employés de scène, qui sont déjà représentés par la section locale 56 qui a d'ailleurs aidé la section locale 262 dans ses démarches.

Le vice-président international John Lewis, le représentant international Paul Taylor, le représentant spécial et agent d'affaires de la section locale 667, Rick Perotto et l'agent d'affaires de la section locale 514, Michel Charron, ont présenté un rapport sur certains litiges survenus depuis l'introduction de la loi 32, le 18 juin 2009.

Bien que la loi 32 ait permis dès le départ de stabiliser les secteurs du cinéma et de la télévision au Québec en reconnaissant formellement l'IATSE et en divisant clairement les juridictions entre l'AQTIS et l'IATSE, certains détails avaient été exclus de la loi pour qu'ils soient réglés plus tard à savoir, un plan de santé commun et l'administration d'une taxe de formation de 1% prélevée sur les salaires. Bien qu'une entente était imminente, l'AQTIS en retardait la conclusion. Puis l'AQTIS a adopté de nouveaux règlements et elle a commencé à expulser ses membres qui étaient aussi membres de l'IATSE (niant ainsi leur droit au travail et compromettant leur couverture de soins de santé). De même, certains membres élus au bureau de direction de l'AQTIS ont été identifiés en tant que sympathisants de l'IATSE et jugés inaptes à siéger. Appuyées par le Fond international de défenses, les sections locales 514 et 667 ont donc porté plainte contre l'AQTIS au Tribunal du travail du Québec. Craignant d'autres disputes et d'autres perturbations, le gouvernement du Québec a nommé à nouveau un médiateur pour rencontrer les parties et il a fait arrêter les procédures devant le Tribunal du travail. Le vice-président Lewis et le représentant international Taylor ont participé à cette médiation.

Un accord est intervenu le 18 juin 2009. Cet accord stipule que la Constitution et les règlements de ces deux organisations vont être amendés pour permettre une double appartenance syndicale au Québec et empêcher que tout membre soit privé de travail comme conséquence de cette double allégeance. Comme les juridictions sont exclusives et que l'AQTIS n'est pas en concurrence avec l'IATSE cette situation ne posera pas de problèmes aux membres de l'IATSE. Les dirigeants et les employés d'un syndicat ne pourront pas occuper ces mêmes fonctions dans l'autre syndicat. L'AQTIS va réintégrer les membres qui ont été expulsés et elle va leur offrir des compensations pour les pertes salariales. La section locale 514 et l'AQTIS formeront un programme de soins de santé commun qui sera administré par un nombre égal de représentants de la section locale 514 et de l'AQTIS. La section locale 667 va maintenir son plan de santé distinct actuel et les membres caméramen des deux syndicats vont pouvoir acheminer leurs contri-

butions directement au plan de la section locale 667, cela même quand ils travailleront sur des productions de l'AQTIS. Les sections locales 514 et 667 pourront se joindre à la RFVAQ (Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec) et elles pourront siéger toutes les deux au conseil. Les deux syndicats acceptent de maintenir la paix au travail et un comité sera créé pour gérer tout litige qui pourrait survenir à l'avenir.

Cette entente a mis fin aux disputes et elle permet d'établir des bases plus solides pour les sections locales 514 et 667 dans le contexte de l'industrie du cinéma au Québec.

La section locale 523 (Ville de Québec-mixte) a récemment négocié une entente avec la Ville de Québec qui est aussi l'employeur dans plusieurs salles où travaillent les membres de la section locale. Cette entente vise l'équité salariale (prévue par la loi provinciale sur l'équité salariale) et elle accorde des augmentations de salaire importantes aux employés du département des habilleuses, largement représenté par des femmes. La loi exige que l'équité salariale soit atteinte et maintenue en comparant les emplois principalement exercés par les femmes à des emplois exigeant des compétences similaires du côté masculin, pour ensuite apporter les correctifs nécessaires afin d'éliminer la discrimination salariale basée sur le sexe de la personne. Des comparaisons avec les techniciens de scène ont donné lieu à des augmentations de l'ordre de 25% à 30% pour les habilleuses. De plus, la rétroactivité de ces augmentations s'applique à partir de 2002.

Ailleurs au Canada

La section locale 63 (Winnipeg-mixte) a réagi à l'arrivée à Winnipeg de NASCO qui est le plus gros fournisseur de main d'oeuvre non syndiquée au Canada. Alors que le promoteur Keystone Intertainment présentait un concert au Manitoba Concert Hall, où l'entente avec le syndicat stipule que tout producteur doit employer ses membres, la section locale a saisi l'occasion pour entreprendre une démarche d'accréditation visant Keystone. Après avoir ignoré les démarches, Keystone s'est vue imposer un premier contrat par un arbitre. On espère que le ministre du travail imposera une entente collective en août.

La section locale 471 (Ottawa-mixte) est toujours en conflit avec la ville d'Ottawa à propos des termes et des conditions de travail contenues dans son entente collective avec la ville. Lorsqu'il est devenu clair que l'entente, déjà expirée depuis plus de six ans, ne pouvait être renégociée, un contrat a été imposé par un arbitre qui a largement adopté les positions de la section locale.

La ville n'a pas respecté certaines des nouvelles conditions de travail et plusieurs griefs ont été déposés. La ville conteste aussi une accréditation au Shenkman Theatre, une salle de 600 places. La section locale qui a demandé l'assistance du Fond international de défense se prépare pour des auditions devant le Tribunal du travail de l'Ontario.

Les sections locales 667 et 873 qui ont obtenu la permission de travailler dans la juridiction de la section locale 634 (Sudbury-mixte) vont aider financièrement à la formation des membres de cette section locale afin qu'ils puissent travailler sur les productions de télévision et de cinéma. Dix neuf membres de la section locale 634 ont participé aux deux premières journées de formation, en juin dernier.

Malgré un léger ralentissement lors de la tenue des jeux olympiques, l'année 2010 s'annonce finalement aussi bonne que 2009 en Colombie britannique pour les sections locales 669 (Caméra-ouest canadien) et 891 (Vancouver-techniciens du cinéma). La représentante internationale Julia Neville aide les sections locales à maintenir un bon climat de travail dans la province.

La section locale 822 (Toronto-habilleuses-coiffure et maquillage) tente sans succès depuis deux ans de faire reconnaître les écarts salariaux entre hommes et femmes dans quatre théâtres appartenant à Mirvish Productions. Alors que les théâtres à travers le pays reconnaissent l'existence du problème, l'écart salarial dans les théâtres de Mirvish atteint presque 13 \$ l'heure. Face à cette situation, la section locale a voté en faveur d'une grève (une première dans son histoire) après avoir obtenu l'autorisation de l'Internationale. Une médiation est prévue à Toronto.

Alors que la production cinématographique canadienne a progressé légèrement dans les provinces maritimes, lors des sept premiers mois de 2010, les budgets consacrés à ces productions ont augmenté considérablement. La section locale 849 (Halifax-techniciens du cinéma) travaille fort pour syndiquer ces productions et maintenir de bonnes relations avec les producteurs locaux. La section locale n'a pas connu un tel niveau d'activité depuis 2005, année qui avait constitué un record pour la région.

La section locale 873 (Toronto-techniciens du cinéma) réalise maintenant près de la moitié de tout le travail de cinéma effectué au Canada. Plusieurs compagnies de production qui transigeaient avant avec la NABET utilisent maintenant les services des membres de la section locale 873.

Toronto a récemment obtenu la tenue des jeux panaméricains de 2015. Une rencontre a eu lieu en présence

Suite du Mot du président

Aussi, la nomination par le président d'un coordonnateur ayant pour mission de renforcer la propriété intellectuelle signifie beaucoup pour l'IATSE et les autres secteurs de l'industrie du divertissement, car elle permettra d'accroître le rôle du gouvernement dans la mise en place des outils techniques et des moyens légaux nécessaires pour protéger nos membres contre la menace du piratage numérique.

Ces derniers mois, nous avons été témoins d'un certain nombre d'échecs, lors des élections spéciales tenues pour combler les postes vacants au Congrès et dans les États. Une trop grande assurance nous a amenés à travailler moins fort et elle nous a empêchés de connaître à nouveau la victoire. Il ne faut pas que cela se reproduise lors des élections de mi-mandat en novembre prochain sinon nous prenons le risque de reculer. Le programme du travail de 2010 de l'AFL-CIO a identifié 21 États qui seront des champs de bataille décisifs où nous devons travailler très fort pour préserver et maintenir les sièges que nous avons et aller chercher ceux dont nous avons besoin pour continuer de jouir d'une majorité favorable aux travailleurs au Congrès, avec des élus qui privilégient la dignité humaine plutôt que les profits corporatifs. (Les états clefs sont : la Californie, le Colorado, le Connecticut, la Floride, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Kentucky, le Maryland, le Michigan, le Minnesota, le

Missouri, le Nevada, le New Hampshire, l'état de New York, la Caroline du Nord, l'Ohio, l'Oregon, la Pennsylvanie, l'état de Washington et le Wisconsin.)

Je demande à chaque section locale et à chaque membre de cette Alliance de faire tout ce qui est possible pour transmettre le message qu'il faut supporter le monde du travail et les candidats favorables aux travailleurs. Le mouvement américain du travail est directement responsable de la création et du maintien de la classe moyenne. Le mouvement des travailleurs est responsable du maintien de la sécurité au travail, des journées de huit heures, du temps supplémentaire et des congés hebdomadaires. Les bons salaires rendus possibles par les organisations du travail permettent aussi aux syndiqués de supporter leur communauté.

Et, à tous ceux d'entre vous qui se considèrent comme des activistes, je vous demande d'expliquer à vos confrères et consoeurs l'importance de s'impliquer et de créer la différence en faisant élire des candidats qui comprennent les besoins des travailleurs.

Quand vous recevrez ce numéro du Bulletin, vous n'aurez que quelques semaines avant le jour des élections. Le temps est l'essence même. Impliquez-vous. L'inaction a des conséquences sérieuses. Votre participation est critique ! Votre vote est important ! Je vous incite tous à vous impliquer MAINTENANT !

Suite des Affaires canadiennes

des maires des trois plus grosses villes impliquées (Toronto, Hamilton et Ste-Catherines) et des représentants de la **section locale 58** (Toronto-scène) et de l'Internationale. Comme pour les Olympiques d'hiver, l'IATSE verra à garantir du travail à ses membres et à ses sections locales.

Le Bureau canadien se réorganise pour répondre aux besoins grandissants des membres des sections locales au Canada. La directrice des opérations Krista Hurdon recherche de nouvelles possibilités de syndicalisation en plus de représenter l'IATSE dans les diverses rencontres du monde du travail et de nos secteurs d'activité. L'assistante administrative Juli Gladstone est maintenant employée à plein temps et elle supervise présentement la mise en place et l'opération d'une base de données électronique.

Le président international Loeb souhaite que chaque section locale mette en branle au moins une campagne de syndicalisation et cet objectif fait aussi partie de la réorganisation. À cette fin, le bureau canadien a entrepris les actions suivantes :

- Identifier partout à travers le pays les principales scènes extérieures, particulièrement celles qui présentent des festivals et des concerts d'envergure de même que tous les amphithéâtres avec une capacité de plus de 5 000 sièges.
- Identifier les collèges et les universités qui offrent des programmes de théâtre et qui possèdent des salles et des équipements.
- Identifier les théâtres de l'Association professionnelle des théâtres (PACT) qui ont un budget d'opération annuel excédant 500 000 \$.
- Identifier parmi les sources de financement de ces différents théâtres et de ces différentes compagnies celles qui proviennent des gouvernements provinciaux et du fédéral ; des informations utiles pour la syndicalisation et la négociation.
- Encourager les sections locales à offrir leurs services à l'Institut canadien des technologies du théâtre.

Les sections locales avaient jusqu'au 15 septembre 2010 pour signifier leur intention afin de participer à un plan national de soins de santé. Les sections locales dépensent plus de 15 \$ millions annuellement pour des primes de soins de santé et des économies importantes pourraient être réalisées en se regroupant. Plusieurs sections locales désirent participer à un tel regroupement.

Le travail préliminaire en vue d'une entente future pan canadienne sur la production de télévision et de cinéma a maintenant débuté.

La pertinence et l'efficacité du Congrès du travail du Canada sont critiquées de plus en plus. Un forum sur le leadership et la révision des structures de cet organisme a eu lieu en mars 2010. Le forum a passé en revue les changements intervenus dans la syndicalisation au Canada et il a examiné les organismes fédéraux et provinciaux du travail. Le processus continue malgré les nombreuses divergences entre les intervenants.

Le Bureau canadien continue de mettre à jour sa base de données regroupant les décisions légales rendues au Canada depuis les dix dernières années en incluant aussi les décisions majeures depuis 1980.

Le président de la **section locale 873**, Bob Hall, a profité de l'occasion pour remercier l'Internationale pour son implication lors des récentes attaques des Teamsters qui ont finalement renoncé à leur tentative de représenter le département de transport du réseau de télévision ABC, pour le tournage de la série *Happy Times*.

Encore une fois, le président international a remercié les représentants canadiens pour ce rapport complet et il a pris bonne note de tous ces progrès.

NOUVEAUX BUREAUX DE LA SECTION LOCALE 56

Le 19 avril dernier, la section locale 56 a procédé à l'achat d'un condominium commercial, dans le secteur de la Petite Italie à Montréal, pour y installer ses nouveaux bureaux.



BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway, 20^e Floor
New York NY 10018
Tél. : 212 730-1770
Fax : 212 921-7699

Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
12^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2, Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. : 416-622-9000
Fax : 416-622-0900
iatsedistrict11@sympatico.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL BLUTEAU
Secrétaire archiviste
1, rue de Castlemau Est Local 104
Montréal, QC, H2R 1P1
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal
SYLVAIN BISAILLON
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc,
Montréal QC, H4C 1G7
Tél. : 514 937-6855
Fax : 514 844-5846
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal
IAN LAVOIE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-9392

667 > Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

863 > Montréal
MAUD BERGERON
390, Des Hirondelles
Bleoeil QC J3G 6G7
Tél. : 514 944-2916

523 > Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
ROD DOMINEY
15, McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NB B3S 1C4
Tél. : 902 425-2739
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22, St. Joseph Street
Toronto ON M4Y 1J9
Tél. : 416-362-2665
Fax : 416-362-2351
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE
CP 34123, Québec (Québec)
Canada G1G 5X0

